

<https://www.snetap-fsu.fr/Inscrire-le-droit-a-l-alimentation-en-Europe-pourquoi-c-est-important.html>



Inscrire le droit à l'alimentation en Europe : pourquoi c'est important ?

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Quel modèle agricole défendre et promouvoir ? -

Date de mise en ligne : mercredi 6 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le 7 janvier 2026, une Initiative Citoyenne Européenne a été déposée par Good food for All pour "garantir un accès digne à des systèmes alimentaires sains, justes et durables." Depuis, près de 320 organisations dont 76 en France dont le SNETAP-[FSU](#) se sont engagées pour que cet accès soit reconnu comme un droit fondamental européen et se traduise par la mise en place de mesures concrètes et sa réalisation effective.

L'objectif de cette campagne : obtenir au moins 1 million de signatures en Europe en 1 an, pour que la Commission Européenne examine cette Initiative Citoyenne et réponde à la demande d'instaurer un véritable droit à l'alimentation au sein des 27 pays membres de l'Union Européenne, et notamment de mettre en œuvre 16 mesures pour assurer des systèmes alimentaires sains, justes, humains et durables pour les générations actuelles et futures.

Grâce à vous, nous sommes déjà plus de 31 000 signataires en Europe dont 16 000 en France. Notre objectif d'ici cet été : atteindre les 150 000 signatures sur le territoire français ! La France est sensible aux questions alimentaires, elle l'a déjà prouvé par le passé. Soyons au rendez vous.

Pour faire de l'alimentation un droit, signez l'Initiative citoyenne européenne :

<https://eci.ec.europa.eu/053/public/#/screen/home>

Une boussole pour l'avenir

Notre système agricole et alimentaire est dysfonctionnel. Fortement industrialisé, il fragilise l'accès à une alimentation saine et de qualité, il dégrade l'environnement et la biodiversité tout exploitant les travailleur.ices et agriculteur.ices. Paradoxalement, il contamine les aliments et les sols provoquant de véritables scandales de santé publique. Un comble.

Autrement dit, ce système ne permet pas d'offrir à chacun le droit d'avoir accès à une alimentation choisie, saine et durable pour toutes et tous, qui permette une rémunération juste et digne pour les paysan-nés.

Le droit à l'alimentation est "le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre à une nourriture quantitativement et

qualitativement adéquate et suffisante". Il repose sur quatre exigences : disponibilité, accessibilité, adéquation et durabilité. Cette approche holistique lie directement le droit des peuples à se nourrir avec dignité, et le droit des paysan.nes à être justement rémunéré.es pour le travail, et fait du droit à l'alimentation un levier de transformation essentiel pour la transformation juste et durable des systèmes agricoles et alimentaires.

Qu'est ce qu'on demande ?

Pour atteindre ces objectifs, l'Initiative citoyenne européenne propose de mettre en place ou modifier des actes juridiques de l'UE permettant de :

Rendre accessible à toutes et tous à une alimentation durable, saine et de qualité

Garantir l'équité pour les producteurs, un revenu juste et décent pour les paysan.nes et travailleurs.euses du secteur agricole et alimentaire

Assurer la transformation de nos systèmes de production, transformation et distribution pour qu'ils soient durables et résilients